



BULLETIN EXPRESS

DÉCEMBRE 2010

Marche mondiale des femmes et logement : D'ici à Rimouski, en passant par la Mauricie!

Par Marianne Julien



Les femmes sont plus nombreuses parmi les locataires, elles versent plus souvent une part excessive de leur revenu comme loyer et elles subissent souvent des menaces, de l'intimidation et du harcèlement de la part de leur propriétaire. Ainsi, le dossier «femmes et logement » s'inscrit tout naturellement dans les revendications de la Marche mondiale, axées sur la lutte contre la pauvreté et la violence.

Cette marche réunie des actions internationales, régionales et locales. Dans le quartier Villieray, le 12 octobre, plus d'une cinquantaine de membres d'associations populaires ont marché vers le siège de la Ligue des propriétaires, afin de dénoncer le harcèlement et revendiquer une meilleure réglementation du marché privé et la création de

logements sociaux. Les manifestantEs ont déployé une banderole : « Propriétaires profiteurs : trop de femmes mal-logées ; on va vous exproprier ! ».

Au cours de la grande marche vers Rimouski, des militantes du FRAPRU et de la Marche des femmes ont fait escale à Grand-Mère. En effet, elles ont tapissé le bureau de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Julie Boulet, de revendications contre la pauvreté des femmes.

Finalement, des femmes ont marché un peu partout dans le monde, dans le cadre de la Marche Mondiale afin de revendiquer un monde sans discrimination, sans pauvreté et sans violence. Ces femmes revendiquaient aussi le droit à un logement décent pour toutes et tous.

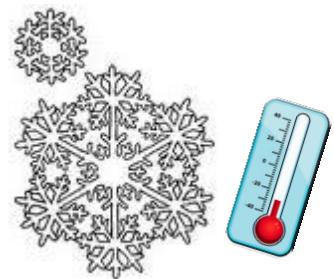
Sources : Marche mondiale des femmes, FRAPRU, Association des locataires de Villieray, Centre de femmes d'ici et d'ailleurs.

Les locataires et le temps des fêtes : Ouvert et fermé

Le bureau de l'ALV restera ouvert jusqu'au mardi 21 décembre et rouvrira deux semaines plus tard, le mercredi 5 janvier. Le centre Lajeunesse, de son côté, fermera exceptionnellement à 17h00 le mercredi 22 décembre. Si vous avez des problèmes urgents, consultez les ressources qui suivent.

Les bureaux de la Régie du logement seront fermés les vendredis 24 et lundi 28 décembre et à nouveau le vendredi 31 et les lundi et mardi 3 et 4 janvier. Les bureaux du Village Olympique et du Centre-ville ainsi que la ligne d'information téléphonique sont ouverts les mercredi 29 et jeudi 30 décembre, mais seulement entre 8h30 et midi et de 13h30 à 16h30. On peut les appeler au 514-873-BAIL(2245).

Les inspecteurs de la ville de Montréal cesseront le travail le jeudi 23 décembre et retourneront à



leurs fonctions le mercredi 5 janvier. Leur dernière semaine de travail est habituellement déjà réservée au suivi de leurs dossiers actifs (donc appelez plus tôt si possible). En cas d'urgence, Accès Montréal conseille de téléphoner au 311 en demandant le bureau des permis (la ligne fonctionne même les jours fériés). Dans le passé, on pouvait aussi appeler les pompiers au 514-280-6884 (280-2422 si vous vivez au sud de Jean-Talon), par exemple en cas de panne de chauffage.

Salutations saisonnières à toutes et tous,
Charles Rainville

Condos au 7400 St-Laurent :

Des condos, il y en a trop, on veut des logements sociaux !

Par Gaël Morin-Greene

Au cours de l'automne, nous avons appris que le 7400 St-Laurent, l'ancienne institution des sourds et muets de Montréal, était vendue pour faire place à un projet de 302 condos de luxe. Aucun logement social. Pas de plan de relocalisation pour les quelque 40 groupes à but non lucratif qui y logent, alors même que les espaces à mission communautaire se font extrêmement rares à Montréal.

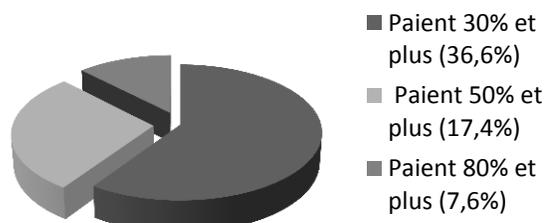
Notre revendication : il faut conserver la mission sociale et communautaire du centre!

Le projet présenté ne répond en rien aux besoins du quartier. Il faut le rappeler, les besoins du quartier en logements à un prix que les locataires peuvent se payer sont immenses. Près de 40% des ménages locataires du quartier paient plus de 30% de leurs revenus pour se loger. Aussi, près de 16% paient la moitié de leurs revenus pour se loger. C'est inacceptable!

Que nous propose-t-on? 302 condos de luxe (jusqu'à 650 000\$ le condo). Pour nous apaiser, on nous dit que le promoteur versera 300 000\$ à un fond pour la construction de logements sociaux.

C'est insultant! Cela ne représente même pas 2 unités de logement social. En plus, où les construira-t-on ces logements? Comme l'affirme Mme le Maire d'arrondissement Anie Samson : « Il n'y a plus de terrain constructible à Villeray ». Des miettes, on n'en veut pas! Les besoins du quartier sont bien trop grands! Nous lutterons jusqu'à ce que les mal logés aient ce qui leur est dû : un beau logement à un prix que l'on peut se payer!

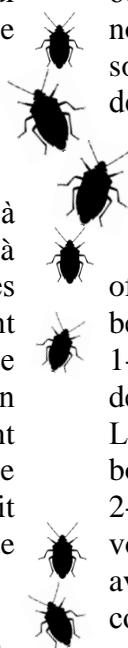
Pourcentage des revenus des ménages locataires consacrés au loyer



Halte à la punaise ! Devant l'épidémie, la ville et les proprios doivent prendre leurs responsabilités !

Par Marianne Julien

Que faire de ces insectes indésirables qui perturbent les nuits de plus en plus de locataires de Montréal? Le fléau est tel, que l'Institut national de santé publique du Québec a récemment qualifié le problème d'épidémie et les spécialistes notent une augmentation du niveau d'infestation de 500% par année à Montréal! En octobre, la ville a diffusé un guide à l'attention des propriétaires pour fournir toutes les informations sur les punaises afin qu'ils prennent les moyens de les éradiquer. C'est bien, mais ce n'est pas assez! Selon les spécialistes de la gestion parasitaire, des stratégies complémentaires doivent être mises en place. La ville pourrait exiger que tous les exterminateurs envoient un rapport écrit aux inspecteurs municipaux pour chaque traitement effectué. Ainsi, si seulement quelques logements d'un bloc de 25 ont été traités, ils sauront que le problème demeure et ils pourront faire pression sur le propriétaire. Donc, un registre officiel des endroits infestés serait aussi disponible. On peut aussi s'inspirer de New-York,



où les propriétaires sont obligés d'informer tout nouveau locataire de la présence de punaises dans son bloc, si le problème a eu lieu lors des 12 derniers mois. D'autre part, on conseille aux gens de ne pas récupérer les matelas laissés sur le bord des rues. En attendant d'avoir un registre officiel, vous pouvez visiter le site Internet bedbugregistry.com. À retenir :



1-Avoir des punaises chez soi n'est pas un signe de malpropreté et il n'est pas honteux d'en parler. La preuve, des locaux de l'ONU, des hôtels et des boutiques de luxes sont infestés à New-York.
2- Lorsque vous constatez une infestation dans votre logement, votre responsabilité est d'en avvertir le propriétaire le plus tôt possible, par courrier recommandé. Ensuite, c'est à lui de prendre les moyens pour régler le problème dans un délai d'une semaine maximum, en faisant appel à des exterminateurs professionnels.

Pour nous contacter :

Association des locataires de Villeray

Adresse : 7378 rue lajeunesse, local 213

Heures d'ouverture : mardi et jeudi entre 13 h 30 et 16 h 30

Ont participé à la préparation de ce bulletin express : Marianne Julien, Gaël Morin-Greene, Pierre Provençal, Vanessa Bigois et Charles Rainville.